



BELGI-CAMP
DE SAINT-ALPHONSE



Guide des parents
ÉTÉ 2026



Table des matières



1

INTRODUCTION

Mot de bienvenue	3
Coordonnées	3
Objectifs du camp	4
Notre équipe 2026	5
Groupes et activités	5

2

INSCRIPTIONS

Inscriptions	6
Politique de remboursement	6
Tarifs	7
Modalités de paiement	8

3

HORAIRE

Journée type	9
Procédure d'accueil et de départ	10
Procédure d'absences et de retards	11

4

FONCTIONNEMENT DU CAMP

Trousse du campeur et boîte à lunch	12
Code de vie	13
Procédures disciplinaires	13-14
Médicaments, urgence médicale et maladie	15
Politique en cas de maladie	15



Mot de bienvenue



Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous accueillons votre enfant au Belgi-Camp pour un été rempli de découvertes, de rires et de souvenirs inoubliables

Par nos différentes formations, notre dynamisme, notre enthousiasme et notre grande écoute, notre équipe mettra tout en œuvre afin d'offrir aux enfants un environnement sécuritaire, dynamique et stimulant, où chacun peut s'amuser, s'exprimer et développer de belles amitiés dans le plaisir et le respect.

Nous vous remercions de votre confiance et nous avons bien hâte de partager cette belle aventure avec votre enfant!

Au plaisir de vous voir cet été.

L'équipe du Belgi-Camp



Coordonnées

Pour toute information pertinente sur l'enfant et le déroulement de la journée

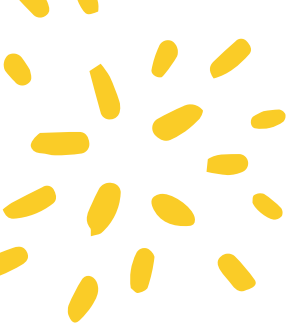
Belgi-Camp : 418 388-2127

Responsable du Belgi-Camp : Cynthia St-Onge

Téléphone : 418 388-5214, poste 208

Courriel : loisirs@st-alphonsegaspesie.com





Objectifs du camp



- S'amuser
- Vivre une expérience enrichissante
- Créer des liens avec les pairs
- Développer son sens des responsabilités
- Développer sa créativité
- S'entraider, coopérer et participer
- Développer sa confiance en soi
- Se respecter soi-même et respecter les autres
- Être tolérant face à la différence
- Être non-violent verbalement et physiquement
- Respecter son environnement
- Développer de l'empathie
- Adopter des comportements optimistes et développer son esprit de générosité et d'entraide





Notre équipe 2026

Responsable

Cynthia St-Onge

Coordonnatrice

Ève Appleby



Équipe d'animation

Thomas Bernard
Marianne Cyr
Logan Miousse
Raphaël Potvin

Aide relève

Antonin Poirier

Accompagnatrices

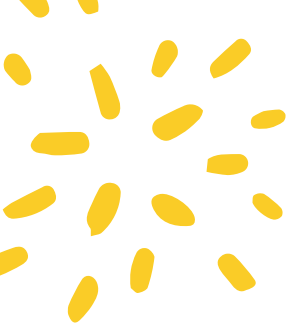
Magalie Bernard
Myriam D'Amour
Marylou Goulet
Vanessa St-Onge Cauvier



Groupes et activités

- Les groupes seront formés selon l'âge des enfants. Chaque jour, ils auront tout de même des activités où les catégories d'âge seront mélangées.
- L'horaire des activités sera affiché à l'accueil du camp de jour à chaque semaine.
- Les activités extérieures seront priorisées (prévoir les vêtements en conséquence de la température).
- Lieux fréquentés : Centre Communautaire, cour d'école, terrain de soccer, terrain de basketball/tennis, jardin communautaire et piscine municipale.





INSCRIPTIONS



Tous les parents doivent remplir la fiche d'inscription pour que leur enfant puisse fréquenter le camp de jour estival.

Veillez noter que :

- Le dépôt des formulaires d'inscription ne certifie pas votre place au camp de jour, nous vous contacterons pour confirmer votre inscription.
- Nous allons procéder avec la formule premier arrivé, premier servi.
- Nous priorisons les enfants habitant à Saint-Alphonse pour les inscriptions.
- La Municipalité de Saint-Alphonse se réserve le droit de refuser des places d'inscription une fois la capacité maximale d'accueil atteinte.

Ouverture des inscriptions : 11 mai 2026 à 9 h

Date limite : 22 mai 2026 à 16 h

Politique de remboursement



Veillez noter qu'une fois la date de début du camp de jour est passée, soit le **29 juin 2026** :

- Les frais d'inscription seront remboursés **UNIQUEMENT** en cas de maladie, en proportion du temps passé au camp. (La Municipalité se garde le droit d'exiger un certificat médical).
- Il n'y aura **AUCUN REMBOURSEMENT** si l'enfant ne se présente pas au camp ou s'il quitte le camp pour toute autre raison.



TARIFS

Nombre d'enfant	Prix à la semaine	Prix pour l'été
1er enfant	75 \$	440 \$
2e enfant	55 \$	225 \$
3e enfant	30 \$	115 \$
1er enfant non-résident	90 \$	540 \$
2e enfant non-résident	70 \$	275 \$
3e enfant non-résident	45 \$	140 \$

**AUCUN RETARD DE PAIEMENT NE SERA ACCEPTÉ
DES INTÉRÊTS VOUS SERONT CHARGÉS**

Paiement des frais d'inscription pour l'été :

Changement

- Premier versement (50 %) : Payable sur réception de la facture (fin mai)
- Deuxième versement (50 %) : 2 juillet 2026

Paiement des frais d'inscription à la semaine :

Changement

- Premier versement (50 %) : Payable sur réception de la facture (fin mai)
- Balance hebdomadaire payable le jeudi de la semaine courante

**(Les dates d'échéance pour les paiements et les montants
à payer seront inscrits sur la facture)**





MODALITÉS DE PAIEMENT



Les coûts d'inscription devront être payés à la Municipalité de Saint-Alphonse.

Voici les types de paiement acceptés directement au bureau de la Municipalité :

- Chèque au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse (des frais de 50,00 \$ seront facturés pour tout chèque sans provision)
- Argent comptant
- Carte de débit
- Virement bancaire, voici la procédure :

#1. Sur **Accès D** dans la section ***Payer une facture***, cliquez sur ajouter une facture.

#2. Inscrire le fournisseur ***Municipalité de St-Alphonse***, cliquez sur rechercher (**ne rien inscrire dans l'espace "Catégorie"**).

#3. Choisir ***Municipalité de St-Alphonse-de-Caplan taxes QC***, mettre le **numéro de référence** (Code d'identification qui figure sur la facture que vous recevrez suite à l'inscription de votre enfant).

Un reçu d'impôt vous sera envoyé par la poste au début de l'année 2027 pour les frais de garde de l'année financière 2026.





Exemple d'une journée type

7 h 30 à 9 h – Arrivée des enfants et service de garde

9 h à 10 h – Accueil et activités supervisées

10 h 15 à 10 h 30 – Collation

10 h 30 à 11 h 45 – Activités ou sorties supervisées

11 h 45 à 12 h 30 – Dîner et jeux calmes aux tables

12 h 30 à 13 h – Période calme et préparation pour la piscine

13 h à 14 h 30 – Piscine municipale ou activités diverses

14 h 30 à 15 h – Collation

15 h à 16 h – Activités supervisées

16 h à 17 h 30 – Service de garde et départ des enfants
(sauf le vendredi qui se termine à 17 h)

L'horaire du camp de jour peut être sujet à changement sans préavis.

Nous demandons votre collaboration pour le respect de l'horaire du camp de jour ainsi que du service de garde. **Des frais de 5,00 \$/5 minutes de retard seront exigés.**





Procédure d'accueil et de départ



Cette procédure a pour but de nous aider à effectuer une meilleure gestion de l'accueil et des départs des enfants au camp, tout en assurant leur sécurité.

ARRIVÉE AU CAMP

- Les parents doivent **obligatoirement** se présenter dans le camp de jour avec leur enfant et tout le matériel obligatoire de la trousse du campeur à l'arrivée le matin afin de nous transmettre les informations pertinentes pour le bon fonctionnement de la journée et pour le départ le soir.

DÉPART DU CAMP

- Les parents doivent **obligatoirement** se présenter dans le camp de jour pour venir chercher leur enfant.
- Lorsqu'une personne **autre que les parents** vient chercher leur enfant, une pièce d'identité sera exigée par l'équipe du camp.

Si cette personne n'est pas autorisée dans la fiche d'inscription de l'enfant, nous contacterons les parents afin de valider l'information.

La personne n'est pas autorisée à partir avec l'enfant sans que la vérification ait été faite avec le parent.

Veuillez contacter la coordonnatrice par téléphone pour ajouter une personne au registre.



418 388-2127



Procédure d'absences et de retards

Cette procédure a pour but de nous aider à bien planifier notre journée, remplir la feuille de présences et s'assurer que tout le monde soit arrivé pour commencer nos activités.

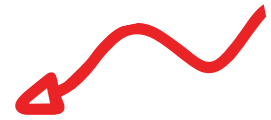
Veuillez noter que si nous allons à l'extérieur du camp, la porte du Centre Communautaire sera verrouillée.

ABSENCES DU CAMP et RETARD EN DÉBUT DE JOURNÉE

- Les parents doivent obligatoirement aviser le camp de jour **PAR TÉLÉPHONE** pour toute absence et ce, avant le début des activités à 9 h.



SVP APPELEZ AU 418 388-2127



Pour toutes questions ou changements, nous vous demandons de ne pas écrire directement à nos employés de camp de jour par message texte ou message privé.

Merci de votre collaboration!





Trousse du campeur



Voici la liste du matériel **obligatoire** et **identifié** que votre enfant doit apporter à chaque jour :

- Sac à dos
- Chapeau ou casquette
- Vêtements courts et légers **ET** vêtements longs et chauds pour les changements de température (éviter les vêtements trop courts et découverts, par exemple : les mini jupes ou les chandails bedaine)
- Vêtements de rechange
- Souliers pour les activités extérieures (**à prioriser svp**)
- Souliers de style "Crocs" et sandales (**intérieur seulement**)
- Une vieille chemise pour les ateliers d'arts
- Crème solaire
- Chasse-moustique
- Bouteille d'eau (**1 par enfant**)
- Maillot et une serviette pour la piscine
- Sac de plastique pour mettre les vêtements sales ou mouillés
- Flotteur ou ceinture de sauvetage (si nécessaire pour l'enfant)

AUCUN OBJET PERSONNEL NE SERA AUTORISÉ

Boîte à lunch



- Un dîner avec plusieurs collations
- Ustensiles

Allergies : Nous vous aviserons au début du camp de jour pour les allergies et les recommandations des choses à éviter dans les collations.





Code de vie

- J'utilise un langage adéquat en parlant calmement et poliment.
- Je respecte les employés et mes pairs dans mes gestes et mes paroles.
- Je respecte l'environnement et le matériel.
- Je range mes vêtements, ma boîte à lunch et le matériel aux endroits prévus.
- Je participe positivement aux différentes activités.

Si l'enfant ne respecte pas ces règles, les mesures disciplinaires s'appliqueront.



Procédures disciplinaires

- #1** - Avis verbal au représentant de l'autorité parentale.
- #2** - 2e avis verbal et écrit au représentant de l'autorité parentale.
- #3** - L'enfant rencontre la coordonnatrice et la responsable du camp de jour.
- #4** - L'enfant est suspendu du camp pour une durée déterminée par la coordonnatrice et la responsable du camp de jour.
- #5** - Au retour, un contrat de bonne conduite doit être signé par l'enfant, le parent et la coordonnatrice du camp de jour.
- #6** - Si le contrat n'est pas respecté, l'enfant ne pourra plus bénéficier du service sans aucun remboursement.

...suite à la page suivante





Procédures disciplinaires



À noter que :

- Certains comportements (toutes sortes de violences, intimidation, etc.) sont considérés comme inacceptables et peuvent mener à l'expulsion du camp.
- Il est possible que le parent reçoive un appel pour venir chercher l'enfant si les comportements sont récurrents dans une journée.
- Sorties : si un enfant adopte fréquemment des comportements inadéquats (ne respecte pas les consignes, le matériel, etc.) ou si nous avons des raisons de craindre pour sa sécurité, l'enfant peut se voir être refusé de participer à certaines sorties durant l'été.
- L'équipe du Belgi-Camp s'engage à mettre en place tous les efforts possibles afin d'éviter toute expulsion.
- L'équipe du Belgi-Camp priorise toutes communications faites dans l'harmonie et la civilité avec les parents et les employés. Tout manque de respect de part et d'autre ne sera pas toléré.

Merci de votre précieuse collaboration!





Médicaments, urgence médicale et maladie



- Le camp de jour ne peut conserver ou administrer des médicaments, sauf sur prescription préalable du médecin traitant et/ou autorisation écrite des parents.
- Le médicament sera accompagné d'une feuille d'autorisation datée et signée du parent ainsi que de la posologie.
- En cas d'urgence, le personnel du camp de jour contactera la personne désignée si l'état de l'enfant le permet. Dans le cas contraire, le personnel contactera directement l'ambulance. Le camp de jour ne se tient pas responsable des frais de transport en ambulance si la situation l'exige.



Politique en cas de maladie

Nous comptons sur votre vigilance si votre enfant présente des symptômes liés à tout virus contagieux.

L'enfant qui présente l'un ou l'autre des symptômes suivants ne pourra pas se présenter au camp ou devrait être retourné si ces derniers apparaissent lors du séjour :

- Température de 38°C ou plus
- Une éruption cutanée dont on ignore le diagnostic
- Des vomissements au cours des 24 dernières heures
- La diarrhée au cours des 48 dernières heures
- Fatigue persistante qui, au jugement de la coordonnatrice du camp, empêche le participant de suivre le reste du groupe





DE SAINT-ALPHONSE



**Nous vous souhaitons un
bel été 2026 avec nous!**